


ÉLECTRICITÉ

Néolux gagne son premier marché au Moyen-Orient

Créée voilà deux ans, la PME veut s'imposer dans des MARCHÉS DE NICHE POUR L'ÉCLAIRAGE par diodes électroluminescentes (LED).

AVEC L'INSTALLATION d'un système d'éclairage par LED (diodes électroluminescentes) dans le palais de l'émir d'Abu Dhabi, Néolux vient de réaliser un « coup double ». D'abord la PME installée à Cour-Cheverny, non loin de Blois (Loir-et-Cher), réalise une innovation en concevant un encastré de plafond à LED « le plus puissant du monde ». Mais surtout Néolux décroche son premier gros contrat à l'export et décline ainsi sa carte de visite à l'international.

■ LE PARI DU « B TO B »

L'entreprise a été créée début 2007 par Ludovic Labidurie, ancien responsable export de deux PME. « La LED est l'avenir de l'éclairage, explique cet entrepreneur de 42 ans, elle ne représente que 0,5 % du marché qui va exploser dans les prochaines années. » En termes d'émissions de CO₂, de consommation électrique et de maintenance, la LED « représente un must », avec une durée de vie moyenne de 40.000 heures et une consommation divisée au moins par 5. Dès le départ, Ludovic Labidurie fait le pari du « B to B », c'est-à-dire des clients professionnels : « Nous accompagnons des industriels pour

leurs besoins spécifiques, notre bureau d'études travaille toujours sur des applications concrètes pour coller au marché. » La PME intervient donc comme « maître d'œuvre lumière » pour l'événementiel et les spectacles friands de la LED, avec ses milliers de nuances de couleurs.

En termes de consommation électrique, la LED offre une durée de vie de 40.000 heures et une consommation divisée par 5.

Après avoir recruté plusieurs ingénieurs électroniciens et informaticiens (la PME compte 12 salariés pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires en 2008) Néolux conquiert aussi ses premiers contrats dans l'agencement

de magasins et l'éclairage d'entreprises. « Nous avons vocation à intervenir dans des niches, pas pour des grandes séries », poursuit le gérant, nous n'avons pas la volonté de créer des gammes à commercialiser et encore moins d'aborder le marché grand public, réservé à Philips ou Osram. »

■ SOUTIEN D'OSÉO

Labellisée « jeune entreprise innovante », Néolux a bénéficié de 70.000 euros d'aides d'Oséo et autant des collectivités locales. À ce titre, elle va déposer dans les prochaines semaines un premier brevet pour un système d'éclairage des diamants. Néolux a fait aussi le pari de travailler en réseau, avec le Cluster Lumière de Lyon, le pôle de compétitivité S2E2, l'Agence française de l'éclairage et le réseau Shop Expert Valley. Ludovic Labidurie veut désormais passer à une seconde phase. Il recherche des partenaires à hauteur de 1 million d'euros, va déménager dans des locaux plus vastes et veut embaucher. Le chiffre d'affaires devrait ainsi passer à 1,3 million d'euros cette année et au moins à 7 millions avec 50 salariés dans cinq ans.

**JEAN-JACQUES TALPIN,
À ORLÉANS**